

Pour participer au Prix Fantaisie et élire le meilleur album et/ou le meilleur roman de l'année, merci de remplir le bulletin de vote ci-dessous et de le renvoyer avant le 19 mars 2010 (timbre postal faisant foi) à: **Institut suisse Jeunesse et Médias, Saint-Etienne 4, 1005 Lausanne**

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NPA/Ville: _____

Tél.: _____ Courriel: _____

Signature des parents (obligatoire): _____

Je souhaite voter pour l'album et/ou le roman suivant(s):

CATÉGORIE «ALBUM 7-10 ANS»: (cochez la ou les case(s) correspondant à votre choix)



- Philippe Besnier et Lynda Corazza, *Mes parents sont marteaux!*, Le Rouergue
- Thierry Dedieu, *Aagun*, Seuil Jeunesse
- Guillaume Duprat, *Le livre des Terres imaginées*, Seuil Jeunesse
- Isabelle Carrier, *La petite casserole d'Anatole*, Bilboquet
- Emmanuelle Houdart, *L'abcédaire de la colère*, Thierry Magnier

CATÉGORIE «ROMAN 11-13 ANS»: (cochez la ou les case(s) correspondant à votre choix)



- Louis Sachar, *Des poissons dans la tête*, Bayard Jeunesse
- Dorine Bertrand, *Tu seras une Formule 1, mon fils*, La Joie de lire
- Christophe Galfard, *Le prince des nuages*, Pocket Jeunesse
- Blue Balliett, *L'énigme Calder*, Nathan
- Neil Gaiman, *L'étrange vie de Nobody Owens*, Albin Michel

Expliquez votre choix en quelques mots:

Je souhaite recevoir 1 2 3 4 places pour le Salon du Livre de Genève où sera décerné les Prix Fantaisie le 28 avril 2010.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

La présélection des cinq albums et des cinq romans a été établie par un groupe de libraires et de journalistes spécialisés dans les livres d'enfants. Les ouvrages de la sélection sont en vente dans toutes les librairies de Suisse romande avec une remise de -30% (voir conditions en magasin, valables jusqu'au 30 novembre 2009). Ils sont également disponibles dans un certain nombre de bibliothèques participantes (liste des bibliothèques participantes sur www.isjm.ch). L'enfant devra lire, en fonction de son âge, les cinq albums (7-10 ans) ou les cinq romans (11-13 ans) de la sélection 2010, et voter pour le titre de son choix en remplissant ce bulletin de participation. Le bulletin de participation sera à renvoyer avant le 19 mars 2010 (timbre postal faisant foi) à: Institut suisse Jeunesse et Médias, Jeunesse et Médias.Arole, Saint-Etienne 4, 1005 Lausanne. Le vote des enfants qui participeront de façon individuelle (en dehors de leur classe) comptabilisera 1 voix par bulletin de participation. **Tous les documents nécessaires et les informations concernant le Prix Fantaisie peuvent être consultés sur les sites Internet www.isjm.ch, rubrique «Actualités» ou www.payot.ch.**